

COMMUNE DE SCIECQ
DELIBERATIONS DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 Mai 2014

L'an deux mil quatorze, le 20 Mai à 19h00, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur *Jean-Claude BARRAUD*, Maire.

Date de la convocation : le 14 Mai 2014

Nombre de conseillers : en exercice : 15, présents : 12 , votants : 14

Présents :

Mesdames N. BON, L. GELIN, P. KHOUNCHEF, V. PASSEBON, E. TEXIER, M.GOULARD

Messieurs J-C. BARRAUD, P. CHARNOLE, V. COURTECUISSSE, S. FLOUQUET, S. HACQUIN, F. SAFANJON

Absent(e)s et excusé(e)s:

- Jean-Michel BEAUDIC qui donne pouvoir à Jean-Claude BARRAUD
- Christian GOUSSARD qui donne pouvoir à Vincent COURTECUISSSE
- Anthony MAURY

Secrétaire : Stéphane FLOUQUET

Début de séance : 19h00

Point 1 : Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) (DEL2014-23)

A l'occasion du renouvellement des conseillers municipaux, une commission locale chargée d'évaluer les transferts de charges (CLETS) doit être désignée au sein de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) d'adhésion. Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, Cette commission est obligatoirement composée des conseillers municipaux des communes membres.

Il nous faut nommer un représentant titulaire et son suppléant afin de siéger dans cette commission.

Après avoir délibéré et à l'unanimité le conseil municipal nomme les représentants suivants :

Titulaire : *Jean-Claude BARRAUD*, Maire

Suppléant : *Stéphane FLOUQUET*, 2^{ème} adjoint

Point 2 : Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) (DEL2014-24)

Jean-Claude BARRAUD, le Maire et *Mme TEXIER*, Conseillère municipale ont rencontré *Mme NIETO* Adjointe à la Mairie de NIORT pour aborder le sujet de la vie scolaire pour les enfants de SCIECQ (RPI – Regroupement Pédagogique Intercommunal).

Il faut retenir que :

Les enfants de Sciecq continuent de bénéficier des écoles de Prévert, Aragon et Jean Macé et ce jusque l'année 2016 / 2017.

Même si Aragon et Prévert sont saturés, les fratries seront prioritaires.

Les familles de Sainte Pezenne ne seront pas privilégiées.

La commune de Sciecq continue d'assurer l'accueil périscolaire.

Pour l'année scolaire 2013-2014, le coût de scolarité par enfant sera de 622,70 € ; il faudra compter sur 800 € environ pour 2014 / 2015.

La réouverture de 2 classes à Sciecq a été évoquée ; aujourd'hui, Sciecq est fort de 60 élèves environ mais l'objectif serait d'ouvrir des classes de même niveau.

Mr le Maire doit rencontrer **Mme HENRIOT** de l'Académie de Poitiers le 28 Mai prochain.

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer la convention de regroupement pédagogique avec la commune de Niort.

Point 3 : Projet de réhabilitation du Centre Bourg (DEL2014-25)

Fabien SAFANJON – 1^{er} adjoint, expose le projet d'achat concernant la « maison OUDIN » sise place de l'église en face de la Médiathèque.

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à proposer une offre d'achat à Mme OUDIN et à engager une étude pour connaître le coût des travaux de restauration.

Point 4 : Communication

Pascal CHARNOLE présente le nouveau site Internet www.sciecq.fr.

La commission Communication souhaite donner plus de lisibilité aux associations et aux entreprises de la commune ; un onglet leur sera dédié.

Concernant « La Gazette de Sciecq » un nouveau code graphique est adopté.

Enfin, les articles des commissions sont attendus au plus tard le 30 Mai prochain.

Point 5 : Normes Phytosanitaires

Fabien SAFANJON – 1^{er} Adjoint présente en séance un document concernant les normes qui nous seront imposées à l'horizon 2020.

Il rappelle que pour un désherbage intégral de la commune, l'équipe municipale n'utilise que 7 litres de produits dilués largement.

Il est néanmoins très important de respecter les distances de sécurité vis-à-vis des points d'eau (arrêté préfectoral du 8 juillet 2009); les employés municipaux y sont sensibilisés.

Point 6 : Informations et Divers

- *Jean-Claude BARRAUD – Le Maire* donne les résultats des élections au Syndicat des Eaux du Centre Ouest (SECO) :

- Monsieur BONNET a été élu Président.
- Monsieur DEVAUTOUR est élu 1^{er} Vice-président, Messieurs ROULLEAU et RAIMBAUD en tant que 2^{ème} et 3^{ème} vice-présidents.

- *Stéphane HACQUIN* nous fait un retour sur l'étude qu'il a menée concernant l'achat d'un véhicule électrique afin de remplacer la Peugeot 205 communale à bout de souffle

- 1 Kangoo (basique)
- 1 Zoé (toute équipée) dont on enlèverait la banquette arrière

Il rappelle qu'il s'agit d'un véhicule qui fait moins de 5000 kms par an mais précise qu'une organisation rigoureuse sera à mettre en œuvre pour la recharge des batteries.

Le budget concernant ce remplacement oscille entre 15 000 et 18 000 euros.

En comparaison, 1 Kangoo diesel reviendrait à 11 000 euros environ mais reste plus polluant.

- La réunion publique est programmée le **Vendredi 20 Juin** prochain à **20h00**

La séance est levée à 22 h 15